

LE GUIDE

DE LA VILLE DE BOIS-GUILLAUME

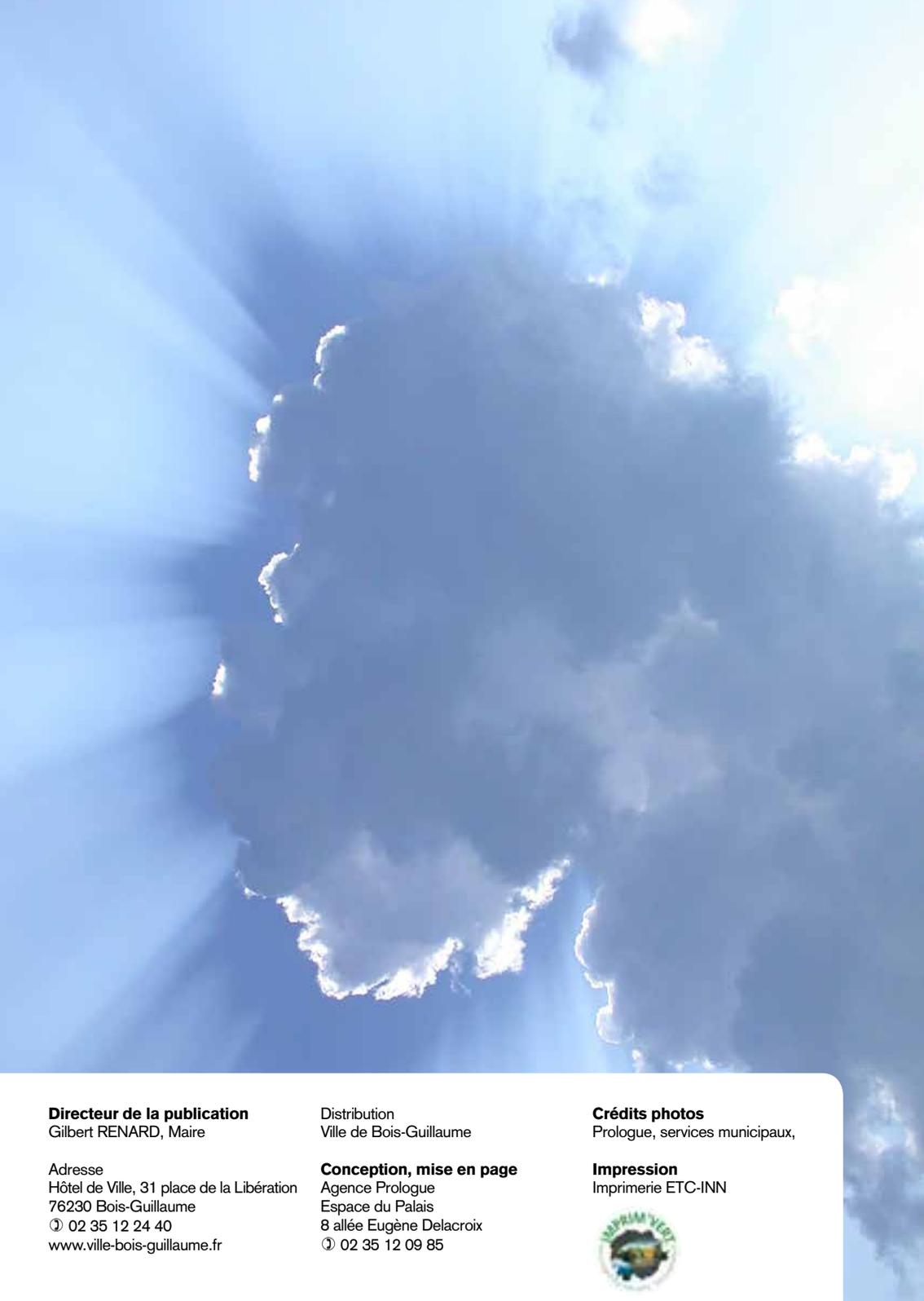
2017



VILLE DE

BOIS-GUILLAUME





ÉDITO



Chère Madame, cher Monsieur,

Bienvenue à Bois-Guillaume, ville dynamique à travers ses actions culturelles et sportives et riche de son tissu associatif avec près de 80 associations dans des domaines très variés.

Bois-Guillaume, ville riche aussi de son pôle médicosocial avec ses cliniques, CHU, centre de transfusion sanguine, etc.

Aussi, afin de vous aider à mieux connaître votre commune et vous accompagner dans vos démarches, je vous invite à parcourir ce guide.

Sachez également que vous pouvez compter sur l'ensemble des services de la mairie, à votre écoute au quotidien.

Bonne lecture.

Votre Maire
Gilbert RENARD

Directeur de la publication
Gilbert RENARD, Maire

Adresse
Hôtel de Ville, 31 place de la Libération
76230 Bois-Guillaume
☎ 02 35 12 24 40
www.ville-bois-guillaume.fr

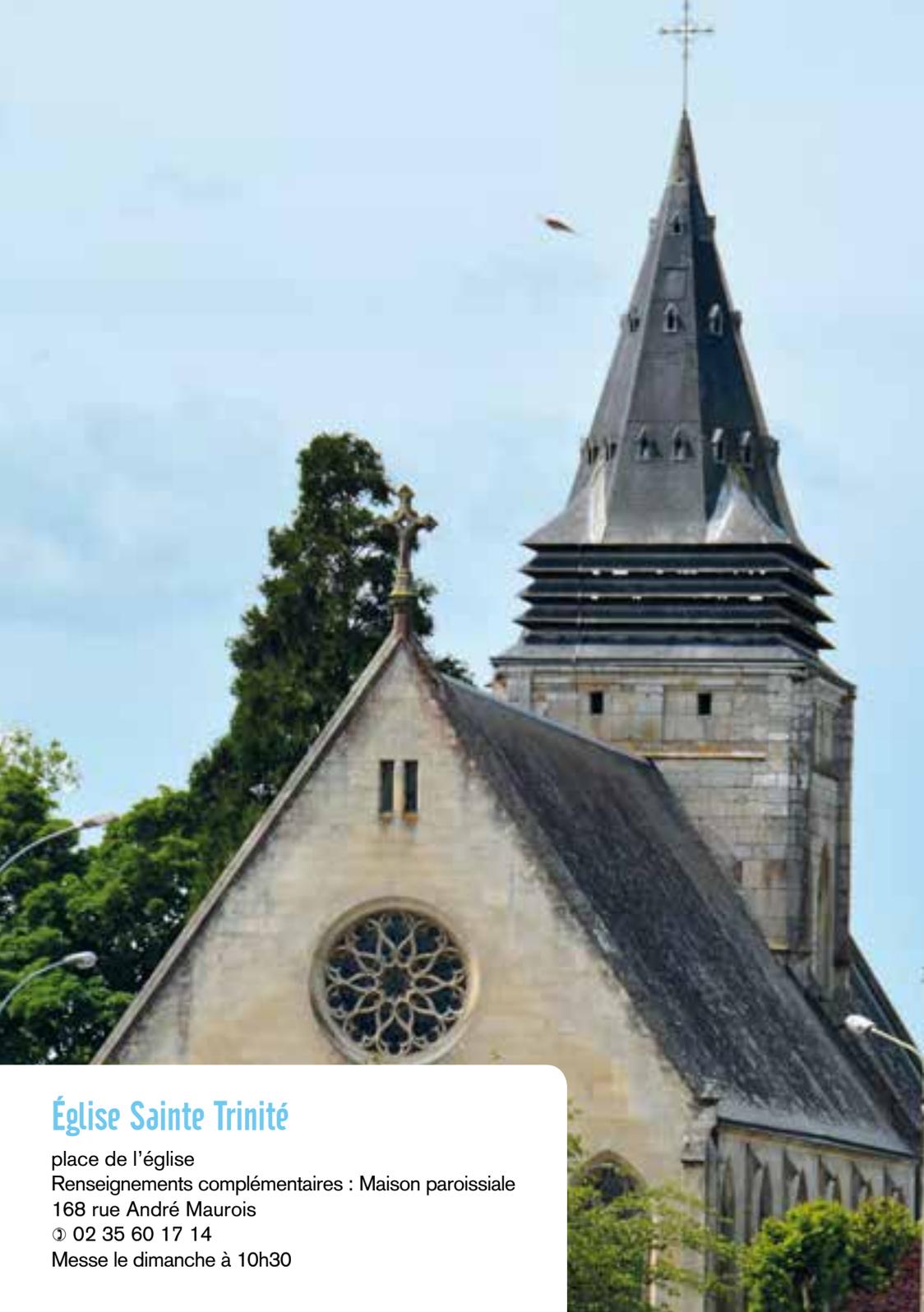
Distribution
Ville de Bois-Guillaume

Conception, mise en page
Agence Prologue
Espace du Palais
8 allée Eugène Delacroix
☎ 02 35 12 09 85

Crédits photos
Prologue, services municipaux,

Impression
Imprimerie ETC-INN





Église Sainte Trinité

place de l'église

Renseignements complémentaires : Maison paroissiale

168 rue André Maurois

☎ 02 35 60 17 14

Messe le dimanche à 10h30

Un peu d'histoire

Bois-Guillaume, à l'origine « Boscumguillelmi », doit son nom à celui d'une maison de plaisance qui fut bâtie en ce lieu par la mère de Guillaume le Conquérant vers l'an 1040. Mais ses origines sont plus anciennes encore, sans doute gallo-romaines, puisqu'il y fut trouvé une flèche en pierre d'époque gauloise, des monnaies de bronze, d'or et d'argent (dont certaines romaines).

Les seigneurs de Bois-Guillaume figurent dans l'histoire. D'abord lors de la première croisade en 1096 et ensuite dans les guerres du XII^e siècle : Matthieu de Bois-Guillaume, écuyer, était l'un des compagnons de du Guesclin. Un lieu de culte existait déjà au XIII^e siècle mais il fut détruit en 1415 par les Anglais qui donnèrent Bois-Guillaume à Guy Le Bouteiller (1419) qui leur avait livré Rouen. C'est à la fin du XV^e siècle que l'église paroissiale de la Sainte-Trinité fut construite à l'emplacement actuel mais ce n'est pas l'édifice que nous connaissons aujourd'hui. Il fut agrandi et désorienté de 1869 à 1871. Une partie importante subsiste encore de nos jours, notamment l'ancienne nef et la tour lanterne. Les vitraux du maître verrier Boulanger datent de 1871.

De 1893 à 1984, à côté de la magnifique Chapelle de la Purification (Chapelle du Carmel) servant aujourd'hui aux manifestations culturelles, on trouvait le monastère des Carmélites avec son artisanat d'hosties, de livres et d'images.

À noter encore la présence de vignobles au début du XVI^e siècle, de verreries à bouteilles en 1814 et d'un château au lieu-dit « Les Cinq Bonnets », aujourd'hui disparu.

En 2015, des vignes ont été réimplantées à Bois-Guillaume sur les collines du Mont-Fortin.





SOMMAIRE

DÉCOUVRIR

Présentation de la ville	9
Présentation de la Métropole	10
Présentation du Département	12
Présentation de la Région	13
Numéros utiles	15

HABITER

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Nouvel arrivant	16
Etat civil	17
Urbanisme	18
Renseignements administratifs	19

VIE QUOTIDIENNE

Transports	20
Marchés d'approvisionnement	22
Sécurité, tranquillité publique	23
Santé	28
Réserver une salle municipale	30
Cimetières	32
Numéros d'urgence	33

ENVIRONNEMENT

Parcs et forêt	34
Développement durable	36
Cavités souterraines	37
Mise en valeur de la ville	38
Services techniques	39
Collecte des déchets	40

GRANDIR

CRÈCHES ET HALTES GARDERIES

Les assistantes maternelles	44
-----------------------------	----

L'ÉCOLE

Ecoles maternelles publiques	48
Ecoles élémentaires publiques	49
Enseignement secondaire public	50
Ecoles privées	50
La restauration scolaire	51

ACCUEIL DE LOISIRS 3-11 ANS

ACCUEIL DES 11-17 ANS

LE CMJ

ACCOMPAGNER

CCAS

SOLIDARITÉ

Aides sociales	60
Emploi	60
Assistants sociaux	61
Logement social	61

SENIORS

Services aux seniors	62
Résidences pour personnes âgées	64
Le CLIC	66

ÉCHANGER

VIE CULTURELLE

VIE SPORTIVE

VIE ASSOCIATIVE

Liste des associations	76
------------------------	----

INDEX



Présentation de la ville

Située sur les Plateaux Nord, à 5 mn de la gare et du centre-ville de Rouen, Bois-Guillaume est l'une des 71 communes de la Métropole Rouen Normandie.

- Population : 13 524 habitants
- Superficie : 885 hectares dont 530 urbanisés
- Altitude : 162 m (Hôtel de Ville)
- Situation : un cadre de vie de qualité proche du cœur de Rouen et en lisière de la Forêt Verte

- Plus de 9 000 emplois
- 1 218 établissements actifs
- Forte présence d'infrastructures médico-sociales
- 4 crèches municipales
- 7 écoles publiques, 1 école privée, 1 collège public et 1 lycée privé
- 5 résidences pour personnes âgées dont 3 privées
- Un tissu associatif dynamique
- Des complexes sportifs
- Des salles d'exposition et de spectacle
- Une école de musique intercommunale
- Des aires de jeux, city stade, rampe de skateboard, etc...
- Un réseau de pistes cyclables et de sentes
- Un réseau de transport en commun efficace : lignes F1, 8 et 40
- 5675 logements au 1^{er} janvier 2013



- Villes jumelées
- Allemagne : Uelzen
- Angleterre : Socur Valley Twinning
- Burkina-Faso : Tikare et Rouko
- Espagne : Baix-Camp
- Italie : Torgiano
- Pologne : Wejherowo et Szemud

Présentation de la Métropole Rouen Normandie

La Métropole Rouen Normandie a été créée le 1^{er} janvier 2015. C'est la dernière évolution administrative de la coopération intercommunale de l'aire de Rouen. Elle est composée de 71 communes et compte 494 382 habitants. Le Conseil communautaire compte 156 conseillers issus de toutes les communes et élus à l'occasion des élections municipales et communautaire de 2014. La ville de Bois-Guillaume y est représentée par 3 élus dont son maire.

La Métropole a vu ses compétences s'élargir

Développement et aménagement économique, social et culturel

- Création, aménagement et gestion des zones d'activités *Plaine de la ronce* : le parc d'activités s'étend sur les communes de Bois-Guillaume, Isneauville, Saint-Martin-du-Vivier et Fontaine-sous-Préaux. C'est l'un des projets de développement économique les plus ambitieux de la Métropole. Il devrait, à terme, permettre de créer entre 4000 et 8000 emplois.
- Aide à la création, reprise d'entreprise et soutien de l'innovation.
- Entretien d'équipements culturels, éducatifs et sportifs d'intérêt métropolitains.



Aménagement de l'espace métropolitain

- Élaboration du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) qui planifie et oriente le développement du territoire.
- Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal devant couvrir l'ensemble du territoire à l'échelle des communes.
- Organisation de la mobilité : transports en commun
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Gestion de l'éclairage public



Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques rue de la Haie.

Politique locale de l'habitat

- Aides financières au logement social
- Entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Aide aux opérateurs pour la construction et à la rénovation de logements
- Mise en place des dispositifs d'aides aux particuliers pour se loger sur le territoire.

Politique de la Ville

Identification de quartiers prioritaires afin de mieux coordonner les politiques urbaines, économiques et sociales en faveur des habitants (pas de quartiers prioritaires sur la commune pour la période 2015-2020).

Gestion des services d'intérêt collectif

- Eau et assainissement, cimetières, sites cinéraires, crématorium
- Abattoirs et marché d'intérêt national
- Services d'incendie et de secours.



Protection et mise en valeur de l'environnement et de politique du cadre de vie



- Gestion des déchets
- Lutte contre la pollution de l'air, les nuisances sonores
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

Actions de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu



Plus d'infos, contact et réclamations :

Allo communauté : 0800 021 021
www.metropole-rouen-normandie.fr

Présentation du Département de Seine-Maritime



La mission principale du Conseil départemental consiste en l'amélioration de la vie quotidienne des habitants du département. L'action sociale constitue l'essentiel des compétences et les domaines concernés sont très variés : action en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées ou de l'enfance, mais également prévention ou l'insertion des personnes en difficulté.

L'équipement et les transports

Aménagement et entretien de la voirie départementale. Développement du réseau routier et autoroutier. Participation au financement de la voirie communale. Aménagement et exploitation des ports de commerce et de pêche, organisation des transports collectifs de personnes et notamment le transport scolaire.

L'aide aux communes

Alimentation d'eau potable, assainissement, électrification, voirie, financement d'équipements communaux, embellissement des villages, protection de l'environnement, aménagement foncier. Le département intervient également par le biais de contributions et de financements aux projets urbains et à la politique de la ville.

L'éducation, la culture, le patrimoine

Construction et entretien des collèges ainsi que certains de leurs équipements dont l'informatique, les bibliothèques de prêts, les subventions à de nombreux festivals ou rencontres culturelles.

Le développement économique et social

Favorise l'accueil et la croissance des grands équipements de recherche mais aussi le maintien d'activités essentielles à la vie quotidienne (petits commerçants, école, services publics de proximité,...). Participe enfin à la modernisation de l'agriculture et à l'installation des jeunes agriculteurs.

L'environnement, le tourisme

Veille notamment à la préservation des espaces naturels sensibles (ENS), responsabilité des itinéraires de promenades et de randonnées.

Présentation de la Région Normandie



La Normandie, une région ouverte et dynamique

Une position géographique exceptionnelle, un cadre de vie remarquable, une économie innovante et une population accueillante. Telle est la Normandie : ouverte sur le monde et sur l'avenir.

5 départements : Calvados, Eure, Manche, Orne, Seine-Maritime

- 3,3 millions d'habitants (6^e région française)
- 27 180 euros par habitant de PIB (5^e région française)
- 4 parcs naturels régionaux qui couvrent 17 % du territoire normand : Boucles de la Seine normande, Normandie-Maine, Perche, Marais du Cotentin et du Bessin.
- 1,28 million d'emplois, dont 60 % dans les services et 16 % dans l'industrie
- 2^e région française la plus ouverte à l'international avec 35 % du PIB consacrés à l'export
- 1^{ère} région productrice de fromages au lait de vache, de beurre et crème, de lin textile, de pommes à cidre et de produits cidricoles
- 21 lignes TER et 4 lignes nationales, 120 gares et points d'arrêt
- 250 000 passagers aériens depuis 5 aéroports : Caen-Carpique, Deauville Normandie, Cherbourg-Maupertus, Le Havre-Octeville et Rouen-Vallée de Seine
- Rouen, 1^{er} port européen pour l'exportation de céréales
- Le Havre, 1^{er} port français et 5^e européen pour le trafic de conteneurs.

NORMANDIE



Numéros utiles

Hôtel de Ville

31 place de la Libération
76230 Bois-Guillaume
☎ 02 35 12 24 40 - 📠 02 35 12 24 90
✉ contact@ville-bois-guillaume.fr
www.ville-bois-guillaume.fr

- Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30
Le samedi de 9h00 à 12h00 pour l'État Civil
et les formalités courantes.

 bgevenement

 BG76230



Nouvel arrivant

Vous venez d'emménager à Bois-Guillaume, voici quelques démarches administratives à accomplir.

Un service en ligne pour faciliter vos démarches

Pour simplifier vos démarches, rendez-vous sur le site officiel de l'administration française : Cartes grises / Caisse de retraite / Sécurité sociale / Pôle emploi / Impôts / Inscription sur les listes électorales / Recensement militaire
www.service-public.fr

Prestations sociales

Votre ancienne Caisse d'allocations familiales (CAF) s'occupe automatiquement du transfert de votre dossier vers la CAF dont vous dépendez aujourd'hui.

Caisse d'Allocations Familiales
4 rue des Forgettes 76017 Rouen cedex 1
☎ 0 810 257 680 / 📠 02 35 52 66 88

Scolarité

Prévenir le directeur d'établissement maternelle et/ou élémentaire de votre départ. Il vous remettra un certificat de radiation. Présentez-vous ensuite à l'Hôtel de Ville ou à la Mairie annexe pour effectuer l'inscription de votre (vos) enfant(s).

Inscription sur les listes électorales

Reportez-vous à la page suivante.

Modification de la carte grise

Tout changement de domicile implique une modification de votre carte grise dans un délai d'un mois suivant votre déménagement (à faire en ligne sur www.seine-maritime.gouv.fr).

Et aussi !

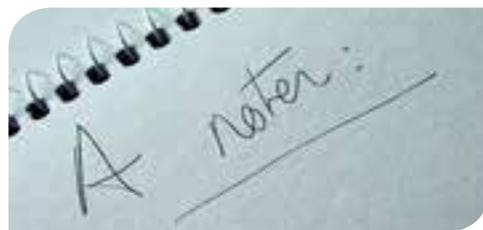
Ne pas oublier le changement d'adresse de votre fournisseur d'électricité et gaz, l'opérateur téléphonique, la Compagnie des eaux afin qu'ils arrêtent vos comptes et établissent de nouveaux abonnements auprès des centres de votre nouveau lieu de résidence. Contactez également vos assureurs, et établissements financiers. Demandez à la poste le transfert de votre courrier.

Eau de Normandie ☎ 0969 365 365

EDF GDF

EDF : 0800 123 333 / GDF : 0899 030 632

La Poste ☎ 36 31 / www.laposte.fr



Vous souhaitez mieux connaître vos élus, les services de la mairie, les activités proposées dans votre commune... Renseignez-vous à l'accueil de la Mairie. Les employés municipaux vous donneront les toutes premières informations et vous inscriront pour la prochaine réception organisée pour les nouveaux arrivants : au 02 35 12 24 40 ou connectez-vous sur www.ville-bois-guillaume.fr

État Civil

Carte nationale d'identité et passeport

L'Hôtel de Ville est équipé d'une station biométrique. Les démarches se font exclusivement sur rendez-vous, auprès du service État Civil. Informez-vous en téléchargeant sur le site internet de la commune (www.ville-bois-guillaume.fr) la liste des pièces à fournir pour la délivrance ou le renouvellement d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité.

Vous pouvez faire votre pré-demande en ligne sur :
<https://passeport.ants.gouv.fr/>
<http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Mariage

Choisir une date et la retenir par téléphone ou s'adresser à la mairie. Retirer le dossier au service État Civil.

Pacte Civil de Solidarité (PACS)

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, vous devez rédiger une convention et la faire enregistrer auprès d'un officier de l'état civil de votre commune de résidence (à partir du 1^{er} novembre 2017).

Naissance

Déclaration à la mairie du lieu de naissance, dans un délai impératif de cinq jours suivant l'accouchement (jours ouvrables). Vous devez vous munir du livret de famille, des cartes d'identité, de la déclaration de la maternité et éventuellement de la reconnaissance anticipée.

Décès

Déclaration en mairie dans un délai de 48 heures (jours ouvrables), vous devez vous munir du livret de famille, de la carte d'identité et du certificat de décès.

Sorties de territoire

Tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale devra être muni de sa pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) et d'une autorisation de sortie du territoire signée par son représentant légal, accompagnée de la photocopie du titre d'identité de celui-ci. Formulaire à télécharger sur www.service-public.fr et à présenter à la douane.

Recensement militaire

Obligatoire pour tous les jeunes (filles et garçons) dans le mois de leurs 16 ans. L'intéressé ou un représentant légal doit se présenter à la mairie, muni d'une carte d'identité, d'un justificatif de domicile, du livret de famille des parents et, pour ceux qui ont été naturalisés, d'une copie du document.

Inscriptions sur les listes électorales

Les demandes d'inscription ou de radiation sur la liste électorale sont reçues en mairie jusqu'au 31 décembre inclus de l'année en cours. Si l'inscription est faite en dehors de ce délai, elle ne sera prise en compte qu'à compter de l'année suivante. Munissez-vous d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Si vous changez d'adresse tout en restant dans la commune, souhaitez une modification ou une radiation sur les listes électorales, téléchargez sur le site de la Ville l'un des formulaires, complétez et renvoyez-le accompagné des justificatifs demandés par courrier ou par e-mail à :

etat-civil@ville-bois-guillaume.fr ou rendez-vous au service État civil de l'Hôtel de Ville.

Plus d'infos

Service État civil : 02 35 12 24 80 / 81
www.ville-bois-guillaume.fr

Urbanisme



Service urbanisme

Place de la Libération
☎ 02 35 12 24 69

Les autorisations d'urbanisme délivrées sur la commune concernent à la fois des constructions neuves, des extensions, des modifications de façades, des piscines...

Des instructeurs sont à votre disposition pour vous aider dans le montage de votre dossier, ainsi qu'un conseiller du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement), présent les mercredis après-midi et sur rendez-vous au 02 35 12 24 69.

Les formulaires, notices et bordereaux des pièces à joindre à vos demandes sont disponibles sur le site sur www.service-public.fr et en tapant dans le moteur de recherche : formulaires cerfa urbanisme.

Permis de construire (PC)

Un permis de construire est exigé pour toute construction de plus de 20m² d'emprise au sol ou de surface de plancher, pour les extensions ou surélévation de plus de 40 m² d'emprise au sol ou de surface de plancher et les changements de destination avec travaux modifiant les structures porteuses ou la façade.

Lors du dépôt du dossier, le recours à l'architecte est obligatoire si la construction dépasse 150 m².

Le délai d'instruction est de deux mois minimum.

Déclarations préalables (DP)

Certaines réglementations sont à conserver en mémoire : vous réalisez une construction de moins de 20 m² ou une extension ou surélévation de moins de 40m² en zone urbaine (U), créez ou modifiez des ouvertures, effectuez une modification de l'aspect de vos façades (matériaux, teintes...), effectuez un changement de destination sans travaux ou avec travaux ne modifiant pas les structures porteuses ou la façade, une demande de déclaration préalable est à déposer en Mairie. Dans les périmètres de protection des monuments historiques, les constructions de moins de 5 m², les serres de moins de 1,80 m de hauteur et les piscines de moins de 10 m² sont désormais soumises à DP. Le délai d'instruction est d'un mois minimum.

Autorisation de travaux pour les établissements recevant du public

Les activités recevant du public (services, commerces, artisans, bureaux, administrations) doivent impérativement déposer au service Urbanisme de la Ville, un dossier d'autorisation de travaux pour la mise en conformité aux règles d'accessibilité et de sécurité d'incendie et de secours, sous risque d'amendes (Arrêté du 8 décembre 2014 et Article L152.4 du code de la Construction et de l'Habitation).

Renseignements administratifs

Caisse d'Assurance Retraite et de La Santé au Travail (CARSAT)

Avenue du Grand Cours
76028 Rouen cedex 1
09 71 10 39 60
www.carsat-normandie.fr

Conciliateur de justice

Recours gratuit
Adresser un courrier à la Mairie

Contentieux des listes électorales et procurations

☎ 02 35 52 88 86

Inspection du Travail

Cité administrative Rouen Rive Gauche
Rez-de-chaussée Bâtiment C
☎ 02 32 18 98 98

Trésor Public

2 rue Georges Méliès - Bihorel
☎ 02 35 59 89 74
Du lundi au vendredi 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00
Fermeture le lundi après-midi

Pôle emploi

1 place Cauchoise
76000 Rouen
☎ 39 49

Tribunal de Grande Instance de Rouen

☎ 02 35 52 88 70
Cour d'appel rue aux Juifs
☎ 02 35 52 87 52
Cour d'appel place du Maréchal Foch
☎ 02 35 15 35 45

Tribunal d'Instance de Rouen

☎ 02 35 52 88 98

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

50 avenue de Bretagne
76100 Rouen
☎ 3646

Mutualité sociale agricole

Cité de l'Agriculture
☎ 02 35 12 70 70

Transports

Bus

Plusieurs lignes desservent Bois-Guillaume

- Ligne F1 : de Bois-Guillaume (Rouges Terres) à Grand-Quevilly (Zénith-Parc Expo)
- Ligne 8 : de Notre-Dame-de-Bondeville (Longs Vallons) à Rouen (Ile Lacroix)
- Ligne 11 : d'Isneauville (Petit-Pont) à Amfreville-la-Mivoie (Grand Val)
- Ligne 40 : de Mont-Saint-Aignan (La Varenne) à Rouen (Boulingrin)
- Bus 305 : de Rouen (Lycée Flaubert) à Isneauville (Petit Pont)
- Bus 321 de Bois-Guillaume (Collège L. de Vinci) à Rouen (Gare-Rue Verte)



Les horaires sont tenus à la disposition des usagers à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Renseignements :
Pour tout savoir sur les transports, consultez le site : www.reseau-astuce.fr

Train

Gare SNCF
rue Verte
76000 Rouen
☎ 36 35 (n° à tarif spécial)
www.voyages-sncf.com
Lien vers le site des ter-sncf,
par région et par département :
www.ter-sncf.com

Vélo

La Ville de Bois-Guillaume favorise les modes de déplacements doux et encourage les habitants à se déplacer à vélo.
Plus d'information sur :
www.metropole-rouen-normandie.fr/le-velo-dans-la-metropole

Taxis

Plusieurs artisans taxis disposent d'une autorisation de stationnement.
147 avenue du Maréchal Juin

Taxi Numéro 2
☎ 06 22 61 36 64

Taxi Jaunes Rouen Métropole
☎ 02 35 88 50 50

Taxi Numéro 3
☎ 06 59 59 82 64

une info en plus



Le covoiturage

Un parking relais destiné au co-voiturage et aux liaisons en transport collectif est à votre disposition route de Neufchâtel, rond point des Rouges Terres.
Pour plus d'informations, sur le covoiturage en Seine-Maritime, connectez-vous sur :
www.covoiturage76.net



Les marchés

Le marché est un lieu de vie privilégié où des commerçants de la région se réunissent pour proposer leurs produits aux habitants. Vous y trouverez des légumes de saison, des fruits de mer, des produits de la ferme, toutes sortes de fromages, des pains traditionnels, des bouquets multicolores...

Renseignements complémentaires :
Pour l'installation d'un commerce, se renseigner au
☎ 02 35 12 24 40



Rue de la Mare des Champs

Le mardi et le vendredi matin

Place des Érables, Portes de la Forêt

Le dimanche matin

Vos commerçants



Vous pouvez retrouver la liste non exhaustive des commerçants de la commune sur le site internet :
www.ville-bois-guillaume.fr
rubrique Pratique / Commerces et services

Sécurité, tranquillité publique



Police municipale

31 place de la Libération (derrière le parking)
☎ 06 15 11 27 55
✉ contact@ville-bois-guillaume.fr
En cas d'urgence composer le 17.

Police nationale

Bureau de Police
544, route de Darnétal
☎ 02 32 98 99 00
Bureaux ouverts :
du lundi au jeudi de 8h45 à 17h30
En dehors de ces horaires :
Hôtel de Police
9 rue Brisout de Barneville, 76100 Rouen
☎ 02 32 81 25 00
En cas d'urgence composer le 17.



une info en plus



Vous partez en vacances ?

La Police municipale peut surveiller votre maison pendant votre absence. Pour cela, il vous suffit de vous inscrire auprès du service en spécifiant bien la durée de vos vacances et les dispositifs de sécurité qui sont mis en place chez vous (alarme, volets...). Les policiers effectueront une ou plusieurs rondes durant vos vacances et vous aurez l'esprit tranquille ! Ce service est gratuit pour tous les habitants de la commune.

Pour votre sécurité la Police municipale vous informe

Activités : assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la tranquillité publique, protection des personnes et des biens, surveillance de la voie publique, infractions au code de la route et aux arrêtés municipaux, etc....



• Cambriolages

- Maintenez fermés portails, portillons, portes de garage.
- N'ouvrez pas votre porte aux inconnus sans vous être assuré de leur qualité ; utilisez tout système pouvant vous sécuriser (judas optique, caméra vidéo, entrebâilleurs de porte).
- Attention aux pièges de l'interphone et aux fausses informations qu'on vous donne.
- Avant de quitter votre maison, fermez soigneusement portes et fenêtres.
- Simulez une présence dans votre habitation (poste de radio, éclairage...).
- Rangez outils et échelles.
- Ne cachez pas vos clés à l'extérieur (paillasson, pot de fleurs, etc.).
- Ne signalez pas votre absence par un mot sur la porte.

• En cas d'absence de longue durée

- Veillez au bon verrouillage de toutes les issues (portes, fenêtres et spécialement celles du sous-sol).
- Adaptez des dispositifs de verrouillage solides (serrures et ferrures de sécurité, serrures supplémentaires pour les fenêtres et portes, vitrages anti-effraction, grillages, etc...).
- Installez un système d'alarme.
- Répertoirez et photographiez vos objets de valeur (attention, un tiroir n'est pas un lieu sûr pour vos bijoux).

Vous êtes victimes d'un cambriolage

une info en plus

- Conservez les lieux en l'état pour permettre à la police de relever des indices.
- Appelez le 17.
- Dressez la liste des objets volés.
- Déposez plainte à la Police nationale.
- Faites opposition à votre banque, au centre de chèques postaux en cas de vol de chèquiers (08 92 68 32 08) ou de cartes bancaires (08 92 70 57 05).

Et aussi : afin de gagner du temps, vous pouvez faire une pré-plainte en ligne pour des faits d'atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries...) dont vous êtes victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur. Vous devrez ensuite vous rendre dans une unité de gendarmerie ou un service de police afin de signer votre déclaration.

• Végétation

Les arbres, les branches et les haies qui débordent sur le domaine public doivent être élagués et taillés à l'alignement par tous les propriétaires ou locataires de manière à ce que le développement du côté du domaine public ne fasse aucune saillie sur celui-ci, de même que les racines qui avancent sur le domaine public doivent être coupées.

• Elimination des déchets par le feu

Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel ou d'immeuble des déchets ménagers ou végétaux, des objets encombrants ou tout autre matériau risquant de provoquer des accidents, des incendies ou des nuisances est interdit.

• Nuisances sonores

Les travaux de bricolage, de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tels que tondeuses à moteur thermique ou électrique, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, débroussailluses, scies mécaniques...) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

une info en plus

Sentes piétonnes et pistes cyclables

Des voies sont réservées dans notre ville pour les piétons et les bicyclettes. Pour la sécurité de tous, respectez ces espaces privilégiés !



• Stationnement

Des zones bleues ont été définies aux abords des commerces. En indiquant votre heure d'arrivée sur un disque en carton, vous bénéficiez d'un stationnement gratuit (1h30 ou 2h selon la zone). Les disques sont en vente dans les supermarchés et librairie. Évitez les stationnements gênants (trottoirs, passages piétons, places handicapées), la contravention s'élève à 135 €.

Les animaux

Les chiens

Un chien bien éduqué est un chien apprécié de tous. Le club d'éducation canine de Bois-Guillaume propose des séances pour vous aider à régler certaines difficultés.

• Promenade

Hors du domicile ou des espaces privés, les chiens doivent être tenus en laisse. Leur identification par tatouage ou implantation d'une puce électronique est obligatoire.

Les chiens comportant un risque d'agressivité vis-à-vis des personnes ou d'autres animaux et ceux considérés comme dangereux par la loi doivent obligatoirement être muselés et tenus en laisse par une personne majeure lorsqu'ils circulent sur la voie publique.

• Aboiements

Si votre chien aboie de manière intempes- tive, procurez-vous un collier anti-aboiements (votre vétérinaire sera un conseil utile).

• Déjections

Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, y compris dans les caniveaux, ainsi que dans les squares, parcs, jardins et espaces verts publics. Des sacs sont mis à disposition(distributeurs).



Les chiens, même tenus en laisse, ne sont pas les bienvenus dans les bacs à sable, terrains de sport, aires de jeux pour enfants.

Les chats

Vous aimez votre chat ? Alors prenez-en soin. Offrez-lui un collier pour le retrouver en cas de disparition. Soyez à jour de ses vaccinations. N'hésitez pas à le faire stériliser.

La reproduction non contrôlée des chats est une source importante de problèmes sanitaires.

Animaux nuisibles

Pour les demandes de capture d'animaux nuisibles (renards, fouines, pies...), adressez-vous à la Police municipale.

Animaux errants

Vous avez trouvé un animal errant ? Contacter la Police Municipale. En dehors des horaires d'ouverture, prenez contact avec la SNPA.

quelques numéros



SNPA

(Société Normande de Protection des Animaux)
7 Bis Allée Jacques Maury, 76100 Rouen
☎ 02 35 70 20 36

Club d'éducation canine

Chemin de l'Abbé Lemire
☎ 02 35 33 61 97

Santé

Centres hospitaliers

Hôpital de Bois-Guillaume

CHU de Rouen

147 avenue du Maréchal Juin

☎ 02 32 88 89 90

http://www3.chu-rouen.fr/internet/connaître-CHU/reperes/soins/bois_guillaume/

Hôpital de la Croix rouge française

Chemin de la Bretèque

☎ 02 35 59 40 40

☎ 02 35 59 40 96

✉ home@croix-rouge-rouen.com

Clinique Saint-Antoine

696, rue Robert Pinchon

☎ 02 35 12 60 00

Consultations externes
pour certains médecins

Clinique du Cèdre

950, rue de la Haie

☎ 02 35 59 59 59

☎ 02 35 59 59 99

Service d'urgences 24h/24 et 7j/7

☎ 02 35 59 59 15

<http://www.clinique-du-cedre.fr>

Consultations externes

pour certains médecins

Laboratoire d'analyses médicales,
radiologie, scanner, IRM, kinésithérapie

Établissement Français du Sang

Siège de la Région

609 chemin de la Bretèque

☎ 02 35 60 50 50

✉ normandie@efs.sante.fr

De nombreux cabinets de médecins généralistes et spécialistes sont installés sur la commune. Afin d'obtenir la liste, consultez les pages jaunes.



une info en plus

Les défibrillateurs dans la commune



La ville de Bois-Guillaume a donc souhaité mettre à disposition de ses habitants des défibrillateurs automatisé externe(DAE).

Où les trouver ?

Bâtiments communaux

- Hôtel de Ville : hall d'entrée
- Espace Guillaume le Conquérant : en face de l'ascenseur près de la salle Damamme
- Tennis Parc nordique : à gauche de l'entrée de la salle Danemark
- Multifonction du Mont Fortin : hall d'entrée, mur face à la porte d'entrée, près de l'ascenseur
- Football Club : hall d'entrée du vestiaire du terrain d'honneur
- Gymnase Apollo : à droite de l'entrée principale, face au local scout
- Résidence La Fontaine : 50, sente de planchettes, dans le SAS d'entrée

Dans la commune

- Quartier de l'église : dans la cour de l'École de Musique,
- Quartier des Portes de la Forêt, place des Erables, au niveau du rond-point
- Deux véhicules de la Police municipale en sont équipés

Réserver une salle municipale

Vous êtes un particulier, une association ou une entreprise, la Ville de Bois-Guillaume dispose sur son territoire d'un certain nombre de salles municipales que vous avez la possibilité de réserver pour votre événement.

Pour faire une demande de réservation, téléchargez et remplissez le formulaire de réservation de salle sur le site internet et transmettez-le au service concerné.

Votre demande sera examinée et vous recevrez une réponse sous une dizaine de jours après réception de celle-ci.

Chapelle du Carmel - 200 personnes

Salle de 184 m²

Utilisation :

- Expositions
- Cocktails
- Concerts

Capacité :

- 200 personnes

▶▶ Contact : service culturel 02 35 12 24 55



Salle Schumann - 100 personnes

Salle de 153 m²

Utilisation :

- Réunions
- Repas
- Cocktails

Capacité :

- 100 personnes

▶▶ Contact : accueil mairie 02 35 12 24 40



CLIC - 25 personnes

Utilisation :

- Réunions

Capacité :

- 25 personnes

▶▶ Contact : accueil mairie 02 35 12 24 40



Espace Guillaume le Conquérant

Salle Boieldieu - 300 personnes

Grande salle de 311 m²

Utilisation :

- Spectacles
- Conférences
- Réunions d'entreprise

Capacité :

- 300 personnes à plat
- Configuration gradins : 208 ou 253 personnes

Possibilité de vidéoprojecteur.

Possibilité Office de réchauffage



Salle Damamme - 80 personnes

Salle de 90 m²

Utilisation :

- Réunions
- Repas
- Cocktails

Capacité :

- 80 personnes
- Configuration repas : 60 personnes

Possibilité office de réchauffage



Salle Chevrin - 60 personnes

Salle de 80 m²

Utilisation :

- Réunions
- Cocktails

Capacité :

- 60 personnes



Contact

Service culturel

☎ 02 35 12 24 55

Les cimetières

Horaires d'ouverture :

Du 1^{er} avril au 5 novembre de 8h00 à 19h00
et du 6 novembre au 31 mars de 8h00 à 17h30



Cimetière de la Mare des Champs

rue de la Mare des Champs



Cimetière des Rouges Terres

rue de la Haie

Renseignements

Service État Civil
☎ 02 35 12 24 40
📠 02 35 12 24 93

Numéros d'urgence

Samu 15 Police secours 17 Pompiers 18

Médecin de garde

Numéro national : 116 117

Urgences Clinique du Cèdre 24/24h

☎ 02 35 59 59 15

Services d'urgence

- Appel urgence européen 112
- Accueil des sans-abris 115
- Centre anti-poison 02 35 88 44 00
ou 0 800 595 959 ou 03 20 44 44 44
- SOS médecins (jour/nuit)
36 24

Enfants / Jeunes

- Allô enfance en danger
☎ n° vert 119
www.allo119.gouv.fr
- Fil santé jeunes
☎ n° vert 32 24 ou 01 44 93 30 74
Appel anonyme
www.filsantejeunes.com
- Croix Rouge écoute
☎ 0 800 858 858
- SOS enfants disparus
☎ 116 000

Info CHU

Urgences non vitales,
je fais le 02 35 58 76 33

Solidarité

- **3977**
Fédération contre la maltraitance
des personnes âgées
☎ 39 77
<http://www.3977contrelamaltraitance.org>
- **CNIDF**
Centre d'information sur les droits des femmes
☎ 02 35 63 99 99
<http://www.infofemmes.com>
- **Drogues info service**
☎ 0 800 23 13 13
- **Alcool info service**
☎ 0 980 980 930
- **Ecoute cannabis**
☎ 0 980 980 940
- **Illettrisme info service**
☎ 0 800 11 10 35
- **Planning familial - 76**
☎ 02 35 73 28 23
planningfamilial76@wanadoo.fr
- **SOS Amitiés**
☎ 09 72 39 40 50
www.sos-amitie.org
- **SOS Femme Violence Conjugale**
☎ 39 19 (gratuit)
www.solidaritefemmes.asso.fr
- **SOS Viols**
☎ 0 800 05 95 95 (numéro gratuit et anonyme)
www.cfcv.asso.fr
- **SOS Violences Familiales**
Association spécialisée dans l'accueil
et l'écoute des hommes violents
☎ 01 44 73 01 27

Les parcs et forêt

Bois-Guillaume bénéficie d'un cadre de vie privilégié, entre ville et forêt. Pour faire du tennis ou du football, les sportifs trouveront leur bonheur avec les différents aménagements des parcs. Les cyclistes, les joggeurs et les familles choisiront plutôt la Forêt Verte pour ses arbres magnifiques et ses nombreux chemins.



Forêt Verte

Située à deux pas du centre ville, la Forêt Verte est une grande et belle forêt. On peut y faire de longues promenades à pied ou à vélo.

Promenades

Deux itinéraires cyclables traversent la commune :

- « Cailly-Robec » : 11 km entre la gare de Maromme et le carrefour de la Vielle, la liaison de la Prévotière et le domaine du Chapitre et la liaison route de Darnétal.

- « Plaine de la Ronce » : du Nord au Sud, entre la ZAC de la Plaine de la Ronce et le carrefour de la Vielle, via le cimetière des Rouges Terres, la sente des Forrières, l'avenue Henri Dunant et le chemin de la Bretèque.

Notre territoire communal comprend de nombreuses sentes et pistes cyclables. Que ce soit à pied, à cheval ou à vélo, de nombreux itinéraires sont possibles.



Parc Andersen

1 422 rue de la Haie
Dans un espace boisé classé de deux hectares qu'est le parc Andersen, la Ville a aménagé une grande aire de jeux susceptible d'accueillir simultanément une quarantaine d'enfants de 2 à 12 ans, leur offrant ainsi un espace de loisirs ludique au cœur de la ville, mais aussi une table de ping-pong et des tables de jeu d'échecs.

Parc des Cosmonautes

rue Vittecoq
Le parc est composé de terrains de football et d'un gymnase mis à la disposition des associations sportives et des élèves du collège.



Plaine de jeux des Portes de la Forêt

A deux pas de la Forêt Verte, la plaine de jeux des Portes de la Forêt constitue un espace de loisirs libre pour les enfants et les adolescents.

Environnement

Développement durable

La Ville est engagée dans une démarche de développement durable depuis plusieurs années et de nombreuses actions ont pu être mises en place comme :

- La gestion différenciée des espaces verts : laisser quelques espaces libres, ne pas tondre à ras les espaces verts et choisir le fauchage est un gain économique et qui favorise la biodiversité,
- L'abandon des produits phytosanitaires : le désherbage alternatif (eau chaude, amidon de maïs et copeaux de noix de coco) remplace le désherbage chimique,
- Le paillage des massifs,
- L'éco pastoralisme : désherbage naturel par les poneys issus du Poney Club sur le terrain communal à côté de l'école des Clairières,
- L'installation de maisons d'hivernage afin de préserver la biodiversité,
- Implantation d'insectes dévoreurs de pucerons : la chrysope (aux yeux clairs),
- Choix de plantes vivaces et mellifères,
- Installation de quatre ruches au Verger Conservatoire afin de favoriser la pollinisation naturelle,
- Installation de récupérateurs d'eau au Parc des Cosmonautes, services techniques, Jardins Familiaux et choix de plantes nécessitant peu d'eau,
- Compostage dans les cantines scolaires,
- Mise en place de consignes de tri au sein des services municipaux et écoles,
- Lutte anti-gaspillage dans les écoles.



Les jardins familiaux

- Chemin de l'Abbé Lemire
☎ 06 52 66 19 13

Le Verger conservatoire

- 3365 rue de la Haie

Le verger est dit «conservatoire» car il abrite 79 pommiers de 28 variétés différentes de pommes à couteau locales. Parmi ces variétés, certaines sont anciennes, comme la Transparente de Bois-Guillaume, la Reinette de Rouen. Possibilité de ramasser les pommes, mais pas de les cueillir. Pour améliorer la pollinisation, la Ville a installé quatre ruches le long de la haie mellifère.



Cavités souterraines

Depuis des temps immémoriaux et plus activement au 19^e siècle, les sols argileux de notre région ont été amendés par un apport de marne qui diminue l'acidité du sol et rend la terre plus facile à travailler. Ce précieux matériau se trouve en abondance à quelques dizaines de mètres sous nos pieds sous la forme de pierre blanche contenant quelques 80 % de calcaire. Commune rurale jusqu'à la deuxième guerre mondiale, notre ville ne fait pas exception et de nombreuses marnières y ont été creusées à environ 25 mètres de profondeur. Les volumes extraits atteignent souvent plusieurs centaines de mètres cubes. La Mairie connaît l'emplacement approximatif de certaines de ces marnières grâce à d'anciennes déclarations d'intention, mais la liste est loin d'être exhaustive.

Pour chaque indice recensé, un périmètre de sécurité de 60 m est défini.

Les indices et périmètres de sécurité sont cartographiés sur le plan de recensement des cavités souterraines. Le plan de recensement est mis à jour dès que des investigations géotechniques sont réalisées par des bureaux d'études, missionnés par les propriétaires privés démentant l'absence d'anomalies naturelles ou liées aux activités anthropiques passées.

Or, avec le temps, ces cavités souterraines se fragilisent et peuvent dans des cas extrêmes devenir dangereuses.

Aussi, il est nécessaire que toute personne qui constaterait un affaissement de terrain inexplicable le signale au service Urbanisme (02 35 12 24 69) de la Ville afin que les précautions indispensables soient mises en œuvre.

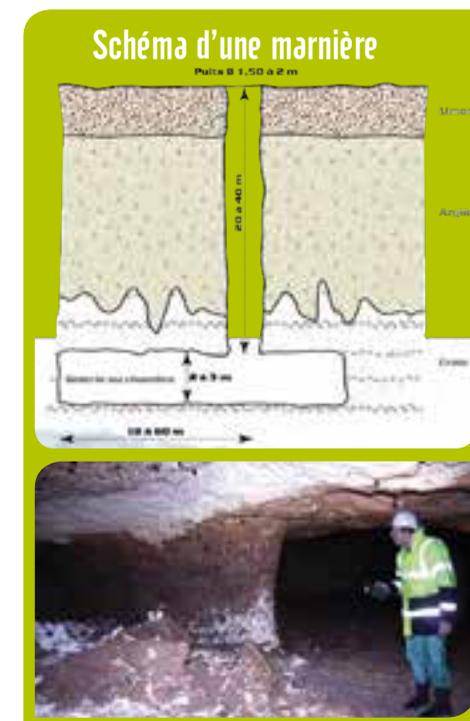
Plus d'informations sur le site de l'Agence Régionale de l'Environnement

ARE Normandie

☎ 02 35 15 78 00

www.are-normandie.fr

La liste des bureaux d'études et le plan de recensement sont accessibles au service Urbanisme et sur www.ville-bois-guillaume.fr.



Mise en valeur de la ville

La Commune a à cœur de préserver et d'enrichir son espace public, tant à travers la gestion de ses espaces verts que par ses nombreuses actions de fleurissement, de propreté de la voirie, de ses parcs et plaines de jeux.

Elle porte une grande attention à l'amélioration et au bon état du maillage « doux » (pistes cyclables et piétonnières), dont le réseau des sentes qui parcourt la ville constitue un élément privilégié. Ce sont des interventions quotidiennes sur le terrain tout au long de l'année.

Une ville, trois fleurs

Depuis 2014, Bois-Guillaume affiche 3 fleurs au label Ville Fleurie.

Cette distinction récompense les actions des collectivités locales pour l'aménagement d'un environnement favorable à la qualité de vie de ses habitants et à l'accueil des touristes, tout en mettant en place des actions de développement durable.



Le concours des maisons et balcons fleuris

Organisé par la Commune chaque Printemps, ce concours récompense les plus beaux balcons et jardins de la Ville.

Pour vous inscrire :

☎ 02 35 12 24 40

✉ secretariat-service-technique@ville-bois-guillaume.fr



Les services techniques

Espace public, bâtiments et espaces verts

La ville possède 43 bâtiments communaux dont elle assure l'entretien. Les services techniques s'occupent aussi de la gestion des espaces verts.

Quant à la voirie, 3 acteurs participent à son entretien :

- La Métropole : entretien des voies (chaussée, nid de poule, réfection des trottoirs)
- La Ville : assure la propreté de l'espace Public
- Vous : vous devez maintenir en état de propreté les trottoirs bordant votre propriété et débayer en cas de neige.

Zooms sur quelques équipements de la Ville



• Machine anti tags

Afin de vous aider dans la lutte contre les TAGS, la Ville s'est équipée d'une machine « anti-tags ». Des produits actifs naturels tels que la poudre de verre, le sable ou les coques de noix entrent en contact avec énergie sur la surface à nettoyer pour la décaper sans abîmer le revêtement. Vous êtes un particulier et avez un graffiti ? Si celui-ci est visible depuis le domaine public, prévenez les services techniques de la Mairie, ils viendront le retirer gratuitement. Avant toute intervention, il est indispensable que vous ayez signé et retourné le formulaire de décharge à la Direction des Services Techniques. (à télécharger sur www.ville-bois-guillaume.fr)



• Machine à désherber

Cette technique, qui consiste à épuiser progressivement les plantes nécessite plusieurs passages. Il est en effet plus difficile, de se défaire des plantes à racines profondes. Le service des espaces verts utilise la technique du désherbage thermique. Il s'agit d'appliquer sur les adventices (mauvaises herbes) de l'eau portée à ébullition par une chaudière, additionnée d'un concentré de fibre de noix de coco et d'amidon de maïs. Le mélange, sous forme de mousse, appliqué sur les plantes, crée un choc thermique qui les épuise. Fixée à l'arrière d'un camion, la machine diffuse cette mousse, projetée sur les plantes par un agent municipal.

Services techniques
555, rue Herbeuse
☎ 02 35 12 30 50

Collecte des déchets

Gérer les déchets

La collecte et le traitement des déchets ménagers sont de la compétence de la Métropole. Elle assume directement les opérations de collecte (et d'imposition), tandis qu'elle a transféré la partie traitement, tri et valorisation au Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen (SMEDAR).

• Les ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères s'effectue en porte à porte deux fois par semaine.

• Les déchets recyclables

La collecte des déchets recyclables s'effectue en porte à porte, une fois par semaine, pour les emballages papier, plastique, aluminium et acier, et, en apport volontaire dans des conteneurs pour le verre.

• Les déchets verts

La collecte des déchets végétaux s'effectue en porte à porte pour les habitants vivant en maison individuelle une fois par semaine de mars à novembre, une fois par mois en décembre, janvier et février.

• Les encombrants

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, la collecte en porte à porte (des vieux matelas, du mobilier, du bois ou de la ferraille) a lieu sur rendez-vous en contactant le n° vert :

☎ 0 800 021 021

• Les objets réutilisables

Vous pouvez les déposer chez Emmaüs, chemin de la Chesnaye, Notre Dame de Bondeville

☎ 02 35 74 36 83

• L'amiante

Vous avez de l'amiante à évacuer ? Demandez un rendez-vous, un agent vous fournira des sacs (payants) et vous expliquera les consignes.

☎ 0 800 021 021



- Distribution des sacs de collecte
La Métropole Rouen Normandie remet gratuitement aux habitants des sacs de collecte pour leurs déchets.

Il existe 4 lieux de distribution à Bois-Guillaume :

- parking de l'Hôtel de Ville,
- place du Coucou, rue du Champ des Oiseaux,
- place de l'Église,
- avenue Henri Dunant.

Pour connaître les dates des prochaines distributions :
www.metropole-rouen-normandie.fr/

Calendrier des collectes

Déchets végétaux

Collecte hebdomadaire :
le lundi
de mars à novembre

Collecte mensuelle :
le deuxième mardi du mois
en janvier, février et décembre

LUNDI	MARDI	SAMEDI

Le verre :
utilisez les colonnes
d'apport volontaire



À noter : N'oubliez pas de sortir vos déchets, la veille au soir (et pas avant).



La déchetterie

2 001 rue Herbeuse - ☎ 02 35 60 79 17
Ouverture : mardi, mercredi, jeudi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30. Le vendredi de 9h00 à 11h45.

Déchets acceptés :



une info en plus

La famille des papiers et emballages s'agrandit.

Ajoutez dans votre sac jaune les objets en plastique ou métal suivants à tous ceux que vous triez déjà :

- Barquettes en plastique
- Sacs plastique
- Films plastique
- Boîtes plastique rigide
- Pots en plastique
- Couvres métal
- Opercules métalliques
- Capsules métalliques
- Boîtes métalliques



Crèches et haltes garderies

Pour permettre l'accueil de la petite enfance, la Ville dispose de quatre crèches sur son territoire en délégation de service public, dont une est réservée aux enfants de moins d'un an.

• **Inscriptions** : auprès du délégataire.



Crèche Andersen

Accueil d'enfants en crèche ou halte garderie

1 580 rue de la Haie - ☎ 02 35 61 18 20
45 places

Crèche les Libellules

Accueil d'enfants de moins de 1 an

420 rue de la Prévotière - ☎ 02 35 92 20 87
15 places



Crèche des Portes de la Forêt

Accueil d'enfants en crèche ou halte garderie

780 chemin de la Bretèque - ☎ 02 35 60 58 48
35 places

Crèche des Comètes

Accueil d'enfants en crèche ou halte garderie

20 avenue Cassiopée - ☎ 02 35 60 19 28
67 places



Les assistantes maternelles

Vous pouvez retrouver la liste des assistantes maternelles de la commune sur le site internet : www.ville-bois-guillaume.fr

Maisons d'Assistants Maternelles (MAM)

Accueil des enfants de 0 à 6 ans

- Graines de Malice
30 allée Richard Wagner - ☎ 09 73 60 53 90
- Les P'tits Bouts du Monde
3 634 route de Neufchâtel - ☎ 02 35 34 79 19



Les autres structures

Jardin d'éveil

Accueil des enfants à partir de 24 mois

- Les Bambins d'Avila
1 240 rue de la Haie - ☎ 02 35 60 41 77

Micro-crèche

Accueil des enfants de 0 à 3 ans

- Happy Zou
119 rue Jean Mermoz - ☎ 02 78 77 09 17





L'école

S'inscrire dans une école

Les enfants peuvent être accueillis en maternelle dans l'année de leurs 3 ans. L'instruction élémentaire est obligatoire à partir de 6 ans. Pour inscrire votre enfant en 1^{ère} année de maternelle, au cours préparatoire (CP) ou lors d'un changement d'école, vous devez effectuer deux démarches : la première en Mairie et la seconde à l'école.

1 - L'inscription en Mairie se fait au mois de mars

Elle se déroule sur rendez-vous au 02 35 65 69 62. En dehors de cette période, les renseignements seront disponibles auprès du guichet unique Enfance / Education : 31 place de la Libération - ☎ 02 35 65 69 60

Vous devez vous munir :

- de votre livret de famille,
- d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois,
- de votre avis de taxe d'habitation (ou votre contrat de location ou de vente en cas de déménagement récent),
- si vous êtes divorcés ou séparés, le jugement de divorce, ou l'accord écrit de l'autre parent (en cas de séparation ou de divorce en cours).

Un certificat de préinscription vous est remis. L'école d'affectation y est indiquée : elle est déterminée en fonction du lieu où vous habitez d'après le périmètre scolaire en vigueur.

2 - Prendre rendez-vous avec le Directeur de l'école

Vous devez vous munir :

- du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance,
- du certificat d'inscription délivré par la mairie,
- d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.

Les demandes de dérogations sont soumises pour avis à la commission des dérogations municipales courant mai. Elles sont ensuite proposées aux directeurs d'école. Vous pouvez retrouver les critères d'accord des dérogations sur le site internet www.ville-bois-guillaume.fr. Toutes les demandes de dérogation doivent être formulées par écrit.

Ecoles maternelles publiques



Ecole maternelle des Bocquets

260 rue du Général de Gaulle
☎ 02 35 60 16 66
✉ 0762673t@ac-rouen.fr

Ecole maternelle des Clairières

220 rue Reine des Bois
☎ 02 35 59 98 61
✉ 0763162z@ac-rouen.fr



Ecole maternelle Germaine Coty

1 770 rue de la Haie
☎ 02 35 12 24 86
✉ 0760441s@ac-rouen.fr

Ecole maternelle Georges Pompidou

255 rue Firmin
☎ 02 35 60 82 32
✉ 0762818a@ac-rouen.fr
<http://blog.ac-rouen.fr/eco-maternelle-pompidou/>



Ecoles élémentaires publiques

Ecole élémentaire Georges Bernanos

416 rue du Carmel
☎ 02 35 71 99 49
✉ 076444v@ac-rouen.fr
<http://ecoles.ac-rouen.fr/bernanos/>



Ecole élémentaire François Codet

1900 rue de la Haie
☎ 02 35 12 24 87
✉ 0760443u@ac-rouen.fr
<http://blog.ac-rouen.fr/eco-francois-codet/>

Ecole élémentaire Les Portes de la Forêt

Place des Erables
☎ 02 35 59 98 68
✉ 0760442t@ac-rouen.fr
<http://ecoles.ac-rouen.fr/portes-foret/>



une info en plus ▼

Encourager le numérique

La Ville met à disposition des enseignements un logiciel permettant le suivi scolaire en ligne : le livret scolaire unique numérique.

Enseignement secondaire public

Collège Léonard de Vinci

186 rue Vittecoq
 ☎ 02 35 59 25 80
 ✉ 0761950g@ac-rouen.fr
 vinci-col.spip.ac-rouen.fr



Ecole maternelle et élémentaire privée

Ecole maternelle et primaire Sainte Thérèse d'Avila

1 240 rue de la Haie
 ☎ 02 35 60 41 77
 ✉ 0761999k@ac-rouen.fr
 ecoles.ac-rouen.fr/stvictrice/spip/



Enseignement secondaire privé

Institution Rey Lycée privé catholique

4342 Route de Neufchâtel
 ☎ 02 35 71 40 63
 www.institutionrey.com



La restauration scolaire

Un partenariat entre les villes de Rouen et de Bois-Guillaume a été mis en place pour la fabrication et la livraison des repas dans les cantines des sept écoles publiques de notre commune, des accueils de loisirs, ainsi que pour les repas des aînés du mercredi : le SIREST (Syndicat Intercommunal de Restauration Rouen, Bois-Guillaume). Notre ville bénéficie ainsi de la cuisine centrale de Rouen, où 80% des produits sont frais et composés à 67 % de produits bio et locaux.



Fonctionnement

La surveillance est assurée par des agents employés par la Ville, en lien avec les agents d'office de restauration. Les menus sont affichés à l'entrée des écoles et sur le site internet de la Ville : www.ville-bois-guillaume.fr.

Inscriptions

Les inscriptions sont obligatoires et se font au guichet unique Enfance et Education - Place de la Libération
 ☎ 02 35 65 69 60



Allergies alimentaires

En cas d'allergies alimentaires, il est nécessaire d'en aviser le directeur de l'établissement de votre enfant, qui se charge d'établir un projet d'accueil individualisé (PAI), en concertation avec le médecin scolaire, la Ville et le SIREST.

une info en plus ▼

Encourager le recyclage

La ville s'est lancée dans le compostage des épluchures des fruits et légumes et recycle les cartons d'emballage, plastiques... Ainsi, les enfants s'initient au tri en apprenant à distinguer ce qui peut être composté, recyclé et le tout-venant de façon ludique.

Accueil de loisirs 3-11 ans

Les accueils de loisirs périscolaires

- **Planète Enfance :**

accueil de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h30.



- Accueil de loisirs de la Maison de l'Enfance (écoles F. Codet et G. Coty)
1900 rue de la Haie
- Accueil de loisirs du Mont Fortin (écoles G. Bernanos et G. Pompidou)
rue Robert Pinchon
- Les Portes de la Forêt
place des Erables (entrée indépendante)
- Les Clairières
220 rue Reine des Bois (entrée indépendante)
- Les Bocquets
260 rue du Général de Gaulle

Les accueils de loisirs extrascolaires

- **Vacances scolaires et mercredis**

Les équipes d'encadrement travaillent à partir du Projet Éducatif Local. Elles élaborent et mettent en place des projets pédagogiques pour chaque site, qui sont consultables sur demande.

Les animateurs sont titulaires de diplômes d'animation et respectent la norme d'encadrement édictée par la Direction Départementale Déléguée de la Cohésion Sociale et de la Jeunesse et des Sports (DDDCS).

Les inscriptions sont obligatoires (les absences non justifiées seront facturées).

Activités spécifiques été

Planète Sports Arts Nature, 6 - 11 ans

Activités thématiques (tennis, poney, loisirs créatifs, cirque...)

- **Horaires :**

De 7h30 à 18h30 le mercredi en période scolaire

De 8h00 à 18h30 tous les jours pendant les vacances scolaires

(Avec un accueil échelonné jusqu'à 9h00 et un départ à partir de 17h00).



- **Accueil de loisirs 3 - 5 ans**

Mont Fortin, 491 rue Robert Pinchon

☎ 02 35 60 39 73

- **Accueil de loisirs 6 - 11 ans**

Maison de l'Enfance, 1900 rue de la Haie

☎ 02 32 94 03 58



Accueil de loisirs 11-13 ans

- **Mercredi après-midi** : de 13h30 à 18h30
- **Vacances scolaires** : ouverture à la journée ou à la ½ journée, de 8h00 à 18h30 ou 13h30 à 18h30.

Un projet pédagogique spécifique à l'accueil de loisirs des 11-13 ans est établi par la Ville. Au delà d'être un lieu de partage et de rencontre, l'accueil de loisirs propose des projets d'animation, des sorties et activités pédagogiques auxquels les jeunes sont invités à participer.

1790 rue de la Haie
☎ 02 32 94 04 51 / 07 50 14 42 19

- **Inscription :**

Le dossier famille est disponible sur la structure ou en téléchargement sur : www.ville-bois-guillaume.fr.



Accueil de jeunes 14-17 ans

La Ville met un lieu à disposition des jeunes habitants ou scolarisés à Bois-Guillaume, encadré par un animateur.

Il leur est accessible :

- sur le temps périscolaire : mardi – jeudi – vendredi de 16h30 à 18h30
- le samedi après-midi : 14h00 à 18h30
- pendant les vacances scolaires de juillet et août : organisation de séjours (*modification possible selon la fréquentation et les besoins des jeunes*)

Des soirées thématiques sont organisées occasionnellement. L'espace utilisé est un lieu de vie, de concertation, de construction de l'individu, qui s'appuie sur les valeurs et objectifs du projet éducatif local. Les jeunes s'investissent chaque année dans des projets.

1790 rue de la Haie
☎ 02 32 94 04 51 / 07 50 14 42 19

- **Inscription :**

À l'accueil de jeunes



Le Conseil Municipal des Jeunes CMJ

Qu'est-ce-que c'est ?

Le CMJ est un organe délibérant conduit par des jeunes de la Ville, identique au conseil municipal de la majorité municipale. Il est animé par des élus et un animateur. Le mandat des jeunes conseillers dure deux années, après une élection au scrutin proportionnel. Constitué de jeunes scolarisés du CM1 à la 5^{ème}, il a pour objectif de faire participer les jeunes à la vie de la commune.

C'est un lieu d'apprentissage à la citoyenneté par la prise de décisions et la mise en œuvre de projets en lien avec la jeunesse. Faire partie du CMJ, c'est le moyen de s'exprimer et ainsi d'être les représentants des jeunes auprès de l'équipe municipale.

Comment devenir élu(e) ?

Dans chaque établissement scolaire des jeunes font campagne auprès des élèves afin de récolter un maximum de voix. Une fois élus, ces nouveaux conseillers élisent le Maire et les Adjointes puis se répartissent en commissions (en lien avec celles du Conseil municipal adulte) afin de réaliser des passerelles et établir des rencontres autour d'actions organisées.

Contact

Animateur CMJ :
☎ 06 04 59 33 87





CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est un établissement public territorial autonome. Il existe de plein droit dans chaque commune. Il est composé d'un Conseil d'Administration, présidé par le Maire. Il se réunit chaque mois et fonctionne grâce, en partie, à une subvention de la Commune. Il a pour mission de mettre en oeuvre tout ou partie des missions sociales de la Commune.



Bois-Guillaume



CCAS

82 rue de la République - ☎ 02 35 12 24 77

Le bâtiment est celui qui se trouve entre l'Hôtel de Ville et l'école Germaine Coty.

Horaires :

du lundi au vendredi 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Fermé le mardi et jeudi après-midi

Solidarité

Les aides sociales

En faveur des familles, selon quotient familial :

- Réductions des frais de cantines scolaires, aides aux voyages scolaires, accueils de loisirs,
- Secours exceptionnels de chauffage, d'eau, d'électricité, et de loyer,
- Tickets services pour dépannage alimentaire,
- Réductions énergies pour les familles,
- Distribution des colis de la Banque Alimentaire,
- Bourse communale du second degré,
- Bourse d'études supérieures,
- Participation aux colonies de vacances,
- Bourse loisirs « Sports et Culture ».

Emploi

Apporter une réponse aux demandeurs d'emploi de la commune par une bonne connaissance du tissu économique local et régional ainsi que des différents partenaires de l'insertion professionnelle et de la formation.



Accueil et mise à disposition de moyens :

- Documentation,
- Listing des entreprises de la ville,
- Cofinancement pour la formation professionnelle,
- Mise en relation avec les partenaires spécialisés (Mission Locale et Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi),
- Mise à disposition d'un poste informatique pour les demandeurs d'emploi,
- Suivi des demandes et des contrats d'insertion du Revenu de Solidarité Active (RSA).

Assistants sociaux

- Des assistantes sociales vous reçoivent sur rendez-vous les mardis et jeudis matins au Centre Médico Social (CMS), établissement géré par le Conseil départemental.
- Un médecin de la Protection Maternelle Infantile de Bois-Guillaume et Isneauville, le Docteur Pascale Lorenzo reçoit sur rendez-vous : consultation médicale de prévention pour les enfants de moins de 6 ans autour de l'allaitement, de l'alimentation, des rythmes de sommeil, du développement et des vaccinations.
- Permanence d'infirmière puéricultrice sans rendez-vous le jeudi de 9h00 à 11h00.



Centre médico-social

15 rue de Verdun, Bihorel

☎ 02 35 59 98 76

📠 02 35 60 75 06

Horaires :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h00

Logement social

Le service Social gère l'attribution des logements sociaux du contingent Mairie.

Pour effectuer une demande, vous devez :

- Remplir l'imprimé Cerfa « demande de logement social »
- Déposer ce formulaire dans un service qui enregistre les demandes : auprès d'un des bailleurs sociaux
- Vous recevrez un numéro d'enregistrement, qui vous servira dans tout le département
- Avec ce numéro, remplir le formulaire « demande de logement contingent Mairie »

Tous ces documents sont téléchargeables sur le site de la Ville :

www.ville-bois-guillaume.fr où à récupérer à l'accueil de la Mairie

Seniors

Services aux seniors

Tickets services et bons de chauffage annuel

Pédicurie - Podologie

Cette aide, à hauteur de 60 €/an, est réservée aux personnes âgées et aux personnes handicapées de plus de 65 ans, dont les revenus relèvent du barème de l'Aide Sociale aux Personnes Agées, augmenté de 20 %.

Aide à domicile

Un service d'aides à domicile certifié AFNOR composé de 23 personnes salariées du CCAS, se rendent chez près de 200 personnes âgées pour le maintien à domicile.

Outre le service prestataire du CCAS, consultez la liste des organismes à télécharger sur le site internet : www.ville-bois-guillaume.fr



Minibus

Un véhicule adapté est mis à disposition des personnes à mobilité réduite, isolées afin de participer aux activités organisées par la ville. Cette navette permet de se rendre chaque semaine au repas du mercredi et aux goûters des mardis et vendredis à l'espace Guillaume le Conquérant, chaque vendredi au centre commercial «les Bocquets», et une à deux fois par mois au cimetière des Rouges Terres.

Activités de loisirs

Le CCAS vous propose :

- Jeux et goûters
- Sorties d'une journée ou voyage
- Ateliers
- Événements conviviaux (fête des rois et de Noël)
- Atelier de dessin / peinture
- ...

Liste des sorties et activités disponible au CCAS.

Repas du 3^e âge le mercredi midi à la salle Damamme

SSIAD : Service de soins infirmiers à domicile, en partenariat conventionné

Situé dans les locaux du CCAS de Mont-Saint-Aignan, ce service intercommunal couvre les communes de Mont-Saint-Aignan et Bois-Guillaume.

Sur prescription médicale, les infirmières et aides soignantes interviennent aux domiciles des personnes âgées et / ou handicapées pour les soins de nursing, toilette...



SSIAD CCAS

57/59 rue Louis Pasteur à Mont-Saint-Aignan
02 35 14 30 68 / 06 63 27 30 80

Portage de repas

Le CCAS propose un service de portage de repas, en sous-traitance avec la Ville de Darnétal. Il fonctionne toute la semaine y compris le weekend.

La prestation est conditionnée dans un colis composé d'un repas du midi et d'un repas du soir. Les commandes doivent être communiquées au plus tard le jeudi avant midi pour la semaine suivante.



Téléalarme

Convention signée avec Présence Verte, organisme de téléassistance

La téléalarme vous apporte sécurité, écoute et lien social. Elle vous permet de rester dans votre lieu de vie en toute sécurité et vous évite de rester isolé(e). Une centrale d'écoute est reliée à un transmetteur se trouvant dans votre domicile. Cette centrale d'écoute fonctionne 24h/24 et 7j/7. En cas d'urgence, vous n'avez qu'à déclencher l'appel par une simple pression sur le médaillon ou le bracelet et vous serez directement mis en relation avec une assistance qui préviendra vos proches et les urgences si nécessaire.

► Résidences pour personnes âgées

Foyer Logement pour personnes âgées



Résidence-Autonomie La Fontaine

Gérée par le CCAS

- 53 logements

50 sente des Planchettes

☎ 02 35 60 59 65

Renseignements complémentaires :
S'adresser au CCAS.

Conditions d'admission

Elle est ouverte aux personnes valides et autonomes. Une grille d'évaluation (AGIRR), établie par le médecin traitant et précisant le niveau de dépendance de la personne, est demandée à l'entrée.

Les appartements

- 44 logements de type F1 bis d'une surface de 32,40 m²
- 9 logements de type F2 d'une surface de 48,80 m²

Les services au quotidien

Outre le système de portier phonique et les boutons d'appels existant pour garantir tranquillité et sécurité, les résidents peuvent s'abonner au système de téléalarme relié à une centrale d'écoute déclenchant l'intervention des réseaux 24h/24, 7j/7.

- Portage de repas à domicile,
- Service d'Aide à Domicile,
- Organisation des réunions, animations, goûters, repas ponctuels,
- Lavage et séchage du linge,
- Gardiennage 24h/24.

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)

Associatif conventionné à l'aide sociale



Les Terrasses - EHPAD

184 rue Robert Pinchon

☎ 02 35 61 11 17 - 📠 02 35 60 04 61

Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)

Privés non conventionnés à l'aide sociale

La Boiserie

763 rue du Tourne Midi

☎ 02 35 12 14 00 - 📠 02 35 12 14 01



Résidence Saint Antoine

650 rue Robert Pinchon

☎ 02 35 12 61 00 - 📠 02 35 12 61 52

Villa Saint Do

Maison de retraite médicalisée

125 avenue du Maréchal Juin

☎ 02 35 52 47 00 - 📠 02 35 15 16 25



Le CLIC

Centre local d'information et de coordination

Situé dans les locaux de l'antenne de l'Hôtel de Ville, le CLIC Seniors du plateau Nord est une association qui regroupe les villes de Bois-Guillaume, Isneauville, Houpeville et Mont-Saint-Aignan.

Véritable guichet unique d'accueil de proximité pour les personnes âgées et/ou handicapées et leur entourage, le CLIC apporte gratuitement conseils et orientations. Il recense, mobilise et structure l'ensemble des informations dans des domaines variés :

- Le maintien à domicile : aides à domicile, soins, portage de repas, téléalarme, aides techniques,...
- L'amélioration de l'habitat,
- Les établissements d'accueil, d'hébergement : résidences personnes âgées, maisons de retraite, de repos, accueil temporaire, accueil de jour, consultations spécialisées,
- Les aides financières et allocations : allocations personnalisées, d'autonomie, aide sociale,
- Le soutien aux familles,
- Les mesures de protection : curatelle, tutelle, maltraitance,
- Les loisirs,
- Les transports.



CLIC

quartier du Champ des Oiseaux
28 chemin de Clères
☎ 02 32 10 27 80



une info en plus

Guide de la maison départementale des personnes handicapées disponible sur le site du Département de la Seine-Maritime www.seinemaritime.net

La maison départementale est située 20 place Gadeau de Kerville 76100 Rouen.

☎ numéro indigo : 0 825 076 776

Vie culturelle

Le service culturel planifie l'ensemble des manifestations proposées par la Ville tout au long de l'année et s'assure de leur bonne organisation.

Il sert de liaison entre la Ville et toutes les associations du domaine culturel.

☎ 02 35 12 24 55

Les temps forts de l'année :

- **Festival Jazz in mars** : 2 week-ends consacrés au jazz à l'espace Guillaume le Conquérant accueillant chaque année de grands musiciens : le Big Band Christian Garros, Daniel Huck les Dixies Fellows ! À découvrir en mars.
- **Métropol'Art** : salon de peintures et de sculptures des artistes métropolitains. Rigoureusement sélectionnés par un jury de professionnels, une soixante d'artistes exposent chaque année, avec la présence d'un invité d'honneur. Parmi eux Thierry Benenati, Gaston Sébire, Franck Innocent. À l'espace Guillaume le Conquérant au mois de mai ou juin.
- **Salon du livre** : un salon dédié à la lecture avec présence et dédicasse des auteurs. Tous les 2 ans en octobre à l'espace Guillaume le Conquérant.
- **Journée des associations** : présentation des activités proposées par les nombreuses associations de la commune. Tous les 2 ans, en septembre, au gymnase Apollo.

Chapelle du Carmel

303 rue Robert Pinchon
Lieu d'expositions culturelles



Espace Guillaume le Conquérant

1 530 rue de la Haie
Spectacles, concerts, expositions, conférences



Manoir presbytéral

rue Poixblanc (près de l'église)
Atelier de peinture et sculpture et l'école de musique.

Pour connaître l'agenda des manifestations :
www.ville-bois-guillaume.fr

Plus d'info



SEMI MARATHON

de Bois - Guillaume

OCTOBRE ou

10 km

COURSES LABELISÉES FFA

Vie sportive

Bois-Guillaume, ville de détente et de découverte, offre une multitude d'activités sportives et de loisirs pour toute la famille.

La Ville dispose de nombreux équipements sportifs : parc sportif et de loisirs, centres équestres, terrains de tennis, golf...

Pour les marcheurs et les cyclistes, les sentes et sentiers de la Forêt Verte sont un pur enchantement.

Centre multifonctions du Mont Fortin

491 rue Robert Pinchon

☎ 02 35 12 24 40

- gymnase et salles à disposition des écoles et des associations sportives
- accueil de loisirs le mercredi et les vacances scolaires
- garderies scolaires
- restaurant scolaire



Aires de jeux sportives

Skate parc, espaces ouverts au public.

- City stade :
À côté du gymnase Appolo
rue Vittecoq
- Terrain de basket-ball :
parc Andersen

Club de tennis

USCB Tennis
1420 rue de la Haie
☎ 02 35 60 26 86
12 courts dont 6 couverts à disposition des adhérents et des élèves de l'École de tennis.



Gymnase Codet

1 900 rue de la Haie
☎ 02 35 12 24 40
Gymnase mis à la disposition des associations sportives, des centres de loisirs et des écoles de la commune.

Gymnase Apollo et parc des Cosmonautes

rue Vittecoq
☎ 02 35 12 24 40

Regroupement de plusieurs équipements sportifs, terrains de tennis couverts, dojo, terrain de football, etc...
Il accueille les élèves du collège dans la journée et les associations le soir.



Poney club

1215 rue Herbeuse
☎ 02 35 03 73 73

École d'équitation pour les enfants de 4 à 17 ans du lundi au samedi. Possibilités de stages, balades, compétitions, randonnées pendant les vacances scolaires.



Centre d'entraînement golfique

3 001 rue Herbeuse
☎ 02 35 23 05 06
✉ contact@golfbg.fr



Chevalerie de la Bretèque

1649 chemin de la Bretèque
☎ 02 35 61 50 60
École privée d'équitation, centre équestre, poney club.

Terrain de pétanque

Parc Andersen



Vie associative

La vie associative touche tous les quartiers et tous les Bois-Guillaumais, petits et grands. Activités graphiques et plastiques, activités culturelles, de détente, les sports, les relations internationales, la solidarité... il y en a pour tous les goûts !

Bibliothèque

- 1 500 rue de la Haie
- ☎ 02 35 91 23 77

Mise à disposition d'ouvrages, possibilité de découvrir les nouveautés littéraires et autres ; heure du conte pour les jeunes enfants le mercredi.

La bibliothèque est ouverte :

Lundi et mardi de 16h00 à 17h30 / Mercredi de 9h30 à 11h30 et de 15h00 à 19h00 / Jeudi de 10h00 à 11h30 / Vendredi de 15h00 à 18h00 / Samedi de 10h00 à 12h00.

Vacances scolaires : Mercredi de 9h30 à 11h30 / Vendredi de 15h00 à 18h.



Centre de relations internationales

27 rue Poix-Blanc

Association des Familles

☎ 02 35 60 32 84

Solidarité et lien social, organisation de ventes échange

Europe échanges

☎ 02 35 60 88 67

✉ contact@europe-echanges.eu

www.europe-echanges.eu

Favoriser les rencontres, les jumelages et la construction de l'Europe des hommes et des citoyens. Cours de langue.

École de Musique intercommunale

31 petite rue de l'École

☎ 02 35 60 44 17

bbimusique76.wixsite.com/bbimusique

L'école de Musique intercommunale compte près de 600 élèves et 40 professeurs et propose un large choix d'instruments, d'orchestres et d'ensembles, de style de musique et d'approches du monde musical. Soutenues par les communes de Bois-Guillaume, Bihorel et Isneauville, c'est la structure d'enseignement musical la plus importante du territoire de la Métropole après le Conservatoire de Rouen.



Depuis 2014, l'école de musique s'est engagée dans une démarche d'ouverture égalitaire vers tous les publics, et dans le cadre du respect des droits culturels des personnes handicapées, elle propose désormais un cursus Musique et Handicap unique en Normandie. Les professeurs ont reçu des formations afin d'adapter leur enseignement artistique au public en situation de handicap.

L'École de Musique, accueille désormais dans ses locaux le CEFEDM (Centre de Formation des Enseignants de la Danse et de la Musique) pour toute son activité d'enseignement. Un véritable atout pour la structure, ses professeurs et élèves, qui bénéficient ainsi de la présence des étudiants et de leurs formateurs.

Liste des associations

Culture

Musique et danse

Danse USCB

☎ 02 35 71 12 56

✉ philippebleu@free.fr

<http://uscbdanse.free.fr/>

Danse classique, tous niveaux à partir de 5 ans
Modern'jazz, tous niveaux à partir de 4 ans

Orchestre à Plectres

31 petite rue de l'École

☎ 02 35 59 83 86

<http://plectres76.free.fr>

Orchestre les Inoxydables

31 petite rue de l'École

☎ 02 35 59 83 86

Peinture et sculpture

Atelier de peinture et sculpture

Atelier : 12 rue Poix Blanc

☎ 02 35 89 53 10 ou 02 35 60 52 20

✉ boisguillaumeartsplastiques@gmail.com

<http://boisguillaumeartsplastiques.blogspot.fr>

Multi-activités

Amicale laïque de Bois-Guillaume ALBG

☎ 02 35 61 23 46

✉ al.bg@free.fr

<http://albg-bois-guillaume.jimdo.com/>

Bois-Guillaume Accueil

Espace Guillaume Le Conquérant

1530 rue de la Haie

☎ 02 35 59 83 55

www.bois-guillaume-accueil.fr

Maison pour tous

Espace Guillaume Le Conquérant

1530 rue de la Haie

☎ 02 35 34 12 07

✉ maison-pour-tous6@wanadoo.fr

<http://bois-guillaume-maison-pour-tous.blogspot.fr/>

Jeux de société

Bridge club de Mont-Saint-Aignan et Bois-Guillaume

88 rue des Bulins (rez-de-chaussée) Mont Saint Aignan

☎ 02 35 70 64 54

✉ bridgeclub.msa@orange.fr

<http://pagesperso-orange.fr/bcmsa>

Club de scrabble

☎ 06 95 05 80 55

✉ serge.charuault@laposte.net

Photo Vidéo Son

Regards Photo U.S.C.B

☎ 02 35 61 43 93

<http://photo-regards.over-blog.com>

Vivre ensemble

Anim'ton quartier

235 ancienne route de Darnétal

☎ 02 35 61 04 21

✉ asso.atq@gmail.com

Théâtre

Amicale laïque de Bois-Guillaume ALBG

☎ 02 35 61 23 46

✉ al.bg@free.fr

<http://albg-bois-guillaume.jimdo.com/>

Compagnie « Le Qui Vive » (Nicolas Dégremont)

1535, Chemin de Clères

☎ 06 62 67 00 93

✉ compagnie@lequivive.fr

www.lequivive.fr

L'entreprise and co (Théâtre adultes)

253, chemin de la Forêt Verte

☎ 06 61 17 35 76

Le Matin des Vagabonds

☎ 09 50 41 41 26 ou 06 46 38 32 73

✉ lematindesvagabonds@gmail.com

<https://www.facebook.com/Le-matin-des-vagabonds-538226239532677/>

Les Chicorettes allumées

☎ 06 58 55 46 52

✉ chicorettes@laposte.net

<https://fr-fr.facebook.com/Les-Chicorettes-Allumées-787974807890602/>

[787974807890602/](https://www.facebook.com/Les-Chicorettes-Allumées-787974807890602/)

Spectacles de marionnettes

Autres

AMAP des Plateaux Nord de Rouen

✉ amap-plateau-nord-rouen@laposte.net

Association Chinoise de Zhong Shan

714 rue du Commandant Dubois

☎ 02 76 78 81 44

✉ sokmargaux@gmail.com

Association philatélique de Rouen et Agglomération - Section de Bois-Guillaume

Maison des associations

65 chemin des Cottes

76130 Mont-Saint-Aignan

☎ 02 35 15 21 95

www.apra.asso.fr

Club d'Education Canine de Bois-Guillaume

Chemin de l'Abbé Lemire

☎ 02 35 33 61 97

cec-bois-guillaume.com

Culture - Nature

1552 Chemin de la Forêt Verte

☎ 07 86 82 37 18

✉ culture.nature.normandie@hmail.com

<https://culture-nature-normandie.blogspot.fr>

Jardins familiaux

☎ 06 52 66 19 13

www.facebook.com/jardinsfamiliauxbg/

La Compagnie des Rédacteurs

☎ 02 35 61 68 55

✉ contact@co-redacteurs.fr

Sport

Aikibudo USCB

☎ 02 35 32 99 56
✉ uscb-aikibudo@hotmail.fr
http://cirabn.free.fr

Bois-Guillaume randonnée

☎ 02 35 61 95 21

Bois-Guillaume Rotor club

✉ contact@bg-rotorclub.fr
www.bg-rotorclub.fr

Boisgui'Bad (badminton)

Gymnase Codet, 1794 rue de la Haie
☎ 06 13 46 06 36
✉ boisguiabad@gmail.com
http://boisguiabad.jimdo.com

Centre Golfique de Bois-Guillaume

☎ 06 18 92 64 38
✉ contact@golfbg.fr
http://www.golfbg.fr/

Cyclisme USCBB

☎ 06 52 64 11 70
✉ uscbb.cyclisme@gmail.com
http://uscbb.fr

Danse USCB

☎ 02 35 71 12 56
✉ philippebleu@free.fr
http://uscbdanse.free.fr/

Football USCB

Parc des Cosmonautes
441, route de Darnétal
☎ 02 35 60 55 42
✉ fuscbb@fnfoot.fr
www.football-uscb.com
Section pour personnes handicapées

Gymnastique volontaire

Gymnase du Mont Fortin
☎ 02 35 60 24 13

Judo USCB

Dojo rue Vittecoq
☎ 02 35 60 28 92 Dojo, aux heures de cours
☎ 02 35 34 06 20
http://judo-boisguillaume.fr

Karate-Jutsu Yoshin club

☎ 07 82 41 98 01
www.facebook.com/pages/Yoshin-CLUB/1602216013339113

Les Coyotes 76 Fléchettes

3601, route de Neufchâtel
☎ 06 14 39 71 27

Les Hippocampes - Natation

☎ 02 35 15 95 85
✉ hippocampes.bg@gmail.com

Pétanque USCB

☎ 06 82 37 96 02
✉ uscbclubpetanque@orange.fr

Poney club USCB

1215 rue Herbeuse
☎ 02 35 59 97 73
http://www.uscb-équitation.com/

Shen Tao

☎ 06 03 96 54 10
✉ shentao.asso@orange.fr
www.shen-tao.com

Tek Manche - Objectif 120 - Plongée

✉ presidence@objectif-120atm.com
www.objectif-120atm.com

Tennis USCB

☎ 02 35 60 26 86
✉ uscbtennis@bbox.fr
www.uscbtennis.com

Tennis de table USCB

Gymnase Codet, 1794 rue de la Haie
☎ 09 54 52 38 24

Volley-ball Isneauville Bois-Guillaume

☎ 06 32 95 79 90
http://www.vibg.fr

Yoga, Sophrologie, Tai Ji Quan, Qi Gong USCB

☎ 06 99 56 72 89
http://uscbयोगa.fr

Autres associations

Anciens combattants

Association des Anciens Combattants, prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc - Section de Bois-Guillaume ACPG CATM
☎ 02 35 89 73 96

Union Nationale des Combattants de Bois-Guillaume UNC

☎ 02 35 70 27 33

Économie

Association Bocquets Bretèque Marie ABBM

Centre commercial des Bocquets
☎ 02 35 60 61 56

Éducation

Aide aux devoirs

☎ 02 35 61 09 47
✉ francoise.rique@orange.fr

Association du Mont Fortin AMF

☎ 02 35 98 78 70
✉ gerard.grancher@laposte.net

Association rouennaise de réadaptation de l'enfance déficiente ARRED

☎ 02 35 60 24 25
☎ 02 35 60 36 32

Aumônerie du Collège Léonard de Vinci et de la paroisse

☎ 02 35 61 69 94
www.paroisse-stpierrestpaul.com

Guides et Scouts d'Europe

717 route de Neufchâtel
☎ 02 35 61 73 15
✉ les.damoiseau@infonie.fr

Scouts de France groupe Notre Dame de Bois-Guillaume

☎ 02 35 61 69 82

Petite enfance

Rêves d'enfants

☎ 02 35 60 89 94
Association d'assistantes maternelles.

Signe et enfance

☎ 02 35 60 31 10
✉ bulard.laetitia@free.fr

Relations internationales

Europe échanges

☎ 02 35 60 88 67
✉ europe-echanges@wanadoo.fr
www.europe-echanges.eu
Échanges internationaux, cours de langues étrangères.

Solidarité et Lien Social

Action contre la faim de Seine-Maritime ACF

☎ 06 45 74 50 80
✉ rouen@actioncontrelafaim.org
http://www.actioncontrelafaim.org/fr/rouen

Association des familles de Bois-Guillaume

☎ 02 35 60 32 84
Droits et défense des intérêts familiaux, ventes-échanges.

Association des polyarthritiques du nord-ouest APNO

☎ 02 35 98 11 82
APNO « La Colomnière » Hôpital de Bois-Guillaume

Association diocésaine Paroisse St Pierre et St Paul

☎ 02 32 10 01 94
www.paroisse-stpierrestpaul.com

Association France Alzheimer et maladies apparentées Rouen et agglomération

☎ 02 35 63 13 95

Association Jusqu'à la Mort accompagner la Vie JALMALV

☎ 02 35 15 87 45 (répondeur)
✉ jalmalv-rouen.association@neuf.fr



Cheval espérance

4149 rue de la Haie
☎ 02 35 59 96 81

Cheval Espérance est une association d'équithérapie qui a vu le jour en octobre 2003. Les enjeux de l'équitation adaptée sont divers et contribuent à l'amélioration des possibilités des cavaliers dans leur vie de tous les jours. Elle vise le bien-être et une progression ou une stabilisation sur les plans physique et moteur, relationnel et affectif, psychique. Le mouvement du cheval est aussi un outil précieux car il permet de stimuler et d'améliorer l'équilibre.

Association Le Souffle normand

☎ 06 65 54 49 85
✉ soufflenormand@gmail.com
<http://soufflenormandassociation.blogspot.fr/p/qui-sommes-nous.html>
Association de lutte contre la mucoviscidose

Association pour les Echanges Intergénérationnels au sein de l'habitat AEI

☎ 02 35 60 12 72 ou 02 35 88 05 43
✉ generationisolee@free.fr
<http://defensefamilleslotissement.info>

Association solidarité Enfants défavorisés

☎ 02 35 15 14 77/06 15 62 94 40
✉ association.ased@free.fr
<http://association.ased.free.fr>

Clair Dimanche

☎ 02 35 59 70 04
✉ clair.dimanche@tele2.fr
Accueil des personnes isolées.

Club de l'amitié

Maison Paroissiale - 160 rue André Maurois
☎ 02 35 61 86 85
Accueil des retraités.

Croix Rouge française

☎ 02 35 88 01 21

Fihara-Miasa

✉ Fiarahamiasa@yahoo.fr
Echange et Action Clinique du Cèdre

Le Maillon centre de rééducation

111 rue Herbeuse
Aide aux personnes à mobilité réduite.

Lions Club Blanche de Castille

☎ 02 35 78 56 33

Lions Club Rouen Drakkar

✉ bernard.serrurier@orange.fr
<http://claudelechable.wix.com/produitsregionaux>

Paroisse Forêt Verte

Père J.M. Lhermitte, Presbytère
☎ 02 35 60 17 14 (le matin)
Messe le dimanche à 10h30

Secours Catholique - Équipe de Bois-Guillaume

☎ 02 35 12 04 42
✉ mapel37@aol.com
Écoute, aide, accompagnement de personnes en difficultés.

SOS amitié - Section de Bois-Guillaume

☎ 02 35 60 52 52
Écoute téléphonique

SOS Toutous Normandie

☎ 06 89 14 26 31
<http://sostoutous76.ifrance.com/index.htm>

Sous l'arbre providence

☎ 02 35 70 13 37
✉ milahaye@wanadoo.fr
Aide au développement du Burkina Faso



A

Accueil de loisirs	52-54
Ados	55-57
Aide à domicile	62
Aire de jeux	35
Animaux	26-27
Assistantes maternelles	44
Assistantes sociales	61
Associations	74-81

B

Bibliothèque	74
Bruit	25
Bus	20

C

Caisse d'allocations Familiales	16
Caisse d'assurance maladie	19
Cambriolages	24
Cavités souterraines	37
CCAS	58-59
Centre Médico Social (CMS)	61
Chats	26
Chiens	26
CHU	33
Cimetières	32
City stades	71
CLIC	66
Collecte des déchets	40-41
Collège	50
Commerçants	22
Conseil municipal des jeunes	56-57
Covoiturage	21
Crèche	43

D

Déchets	25, 40-41
Déchetterie	40
Décès	17
Déjections canines	26
Démarches	16-17
Développement durable	36-38
Distribution sacs de collecte	41

E

Ecole	16, 47-50
Eglise	4-5
Emménager	16
Emploi	60
Encombrants	40
Enfants	35, 44
Entretien espace public	38-39
État civil	17
Expositions	68-69

F

Fleur	38
Forêt	34

G

Golf	72
Gymnases	72-73

H

Haie	25
Halte garderie	43
Handicap	63, 75
Histoire	5

I

Impôts	19
Inscriptions scolaires	47

J

Jardins familiaux	36
Jeunes (n° d'urgence)	33
Jeux pour enfants	35
Jumelage	9

L

Listes électorales	16-17
Lycée	50

M

Maison de retraite	64
Mariage	17
Marchés	22
Marnières	37
Médecins	33
Messe	4, 81
Minibus	62

N

Naissance	17
Nuisances sonores	25
Numéros utiles	33

O

Ordures	40
---------	----

P

PACS	17
Paroisse	81
Parcs	34-35
Passeport	17
Pistes cyclables	25
Pédicurie	62
Périscolaire	52
Personnes âgées	64
Pétanque	72
Pôle emploi	19
Police	23

Poney club	73
Population	9
Portage de repas	63
Poubelles	40-41
Promenade	34

R

Recensement militaire	17
Restauration	51

S

Sacs de collecte	41
Sécurité	23
Seniors	62-67
Services techniques	39
Skate	71
Sport	70-73
SSIAD	63

T

Taxis	21
Téléalarme	63
Tennis	72
Train	21
Trésor Public	19
Tribunal	19

U

Urbanisme	18
Urgences	33

V

Vacances Jeunes	55
Végétation	25
Vélo	21, 34
Ville fleurie	38



Hôtel de Ville

31, place de la Libération

76230 Bois-Guillaume

☎ 02 35 12 24 40

🏠 02 35 12 24 90

www.ville-bois-guillaume.fr

